

VOD : Holdings animatrices et exonération Dutreil : la cour de cassation affine sa jurisprudence, quelles conséquences pour le praticien ? - M. François FRULEUX

Niveau : Expert

Durée : 0,07 jour(s) soit 0,5 heure(s)

Public concerné

Notaires pratiquant la gestion de patrimoine

Prérequis

- Connaissances en gestion de patrimoine, et intérêt pour les pactes « Dutreil » et la fiscalité du patrimoine

Compétences pédagogiques

À la fin de la formation, le bénéficiaire sera capable :

- Faire le point sur les dernières évolutions jurisprudentielles au regard des holdings animatrices éligibles à l'exonération Dutreil
- Acquérir une méthodologie permettant la détermination du caractère animateur d'une holding
- Appréhender le rôle du notaire et conseiller efficacement la clientèle en conséquence

Contenu

Découvrez cette vidéo : "Holdings animatrices et exonération Dutreil : la Cour de cassation affine sa jurisprudence, quelles conséquences pour le praticien ?"

Durée : 30 minutes

François FRULEUX fait un point méthodologique sur la notion de holding animatrice suite aux dernières évolutions et confirmations jurisprudentielles.

- Introduction
- En quoi le régime Dutreil est-il particulier vis à vis des holdings animatrices ?
- En quoi ces arrêts précisent-ils la notion de holding animatrice ?
- Comment ces arrêts s'inscrivent-ils dans le courant jurisprudentiel ?

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- Quels sont les faits de l'arrêt ?
- Quels intérêts pour le praticien ?
- La notion de prestation de services
- Activité principale de la holding
- Rattachement à l'activité du groupe de la holding animatrice
- Modifications législatives intercalaires
- Méthodologie de vérification du caractère animateur pour le praticien

Modalités pédagogiques

Type de formation : Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Conditions générales de location

Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"